COMPOSTONS **ENSEMBLE !**

Que l'on habite en maison ou en immeuble le compostage est envisageable

Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités doivent proposer une solution de tri des déchets alimentaires aux habitants qui en font la demande.

Depuis 2010, la Collectivité lance à chaque printemps sa campagne de promotion du compostage.

Composter permet de réduire ses déchets et de recycler à domicile, les épluchures de fruits et de légumes, les fleurs fanées… Ce sont 30 % des déchets qui sont ainsi détournés de la poubelle grâce au compostage !

LA SOLUTION COLLECTIVE

COMPOSTEURS COLLECTIFS : COPROPRIÉTÉS OU IMMEUBLES

Arlysère propose l'installation gratuite d'un site de compostage collectif.

La démarche doit être votée au préalable par l'Assemblée Générale ou le syndic.
Il faut un emplacement adapté.

LA SOLUTION INDIVIDUELLE EN APPARTEMENT

NOUVEAUTÉ 2024

LE LOMBRICOMPOSTEUR

C'est un **petit composteur d'intérieur** contenant des vers de terre qui se nourrissent d'épluchures.

La participation financière demandée est de 45€*, jusqu'à épuisement des stocks pour 2024.

En plus, nous vous aidons !
Pour bien démarrer l'utilisation du lombricomposteur, les personnes intéressées bénéficient d'une formation en visio.

** Le reste du prix global est pris en charge par Arlysère.*

COMPOSTEURS INDIVIDUELS EN MAISON

Pour les habitants ayant un jardin : distributions de composteurs en plastique recyclé, accompagnés d'un aérateur et d'un bio-seau.
Participation financière demandée de 15€*
Dimensions :

- Largeur à la base 79 cm
- Profondeur 79 cm
- Hauteur 87,5 cm
- Surface au sol 0,62 m²
- Capacité 320 litres

À poser directement sur la terre ou sur l'herbe.

Les distributions sont effectuées du printemps à l'automne

C'est quoi des déchets alimentaires ?

Ce sont les restes de repas ou de préparation de repas *(épluchures)*

Et pour mes déchets verts ?

Pas de changement pour **vos déchets verts** *(tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies)* vous pouvez les broyer sur place ou les apporter en déchèterie.

COMMUNES D'ARLYSÈRE (SAUF VAL D'ARLY)
Informations et réservations au 04 79 10 48 48 ou par formulaire en ligne sur le site **www.arlysere.fr**

COMMUNES DU TERRITOIRE VAL D'ARLY
Contacter le SITOM des Vallées du Mont-Blanc :
04 50 78 10 48 ou sur le site **www.sitomvalleesmontblanc.fr**

Je réduis mes déchets, Je trie... J'agis !